



Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Samedi 13 Juin 2026 Rugles

Membres du CA présents (12) : DURAND Christophe, HERBELIN Patrick, LACROIX Pierre-Yves, LANGLOIS Bernard, LELIEVRE Yves, LENDRAT Denis, MANSOIS Nathalie, MERCIER Sébastien, NOURISSON Alain, PETIT Philippe, SAINLOT Jean-Louis et THIEBAULT Denise.

Membres du CA excusés (1) : BARRET Didier (pouvoir à THIEBAULT Denise),

Licenciés présents : 35

Auditeurs libres : 2



17H15

Christophe Durand, Président du Comité Normandie de Tarot, ouvre la séance devant 35 membres licenciés, Président(e)s de Clubs y compris.

Après décompte des pouvoirs ordinaires et spéciaux, le nombre de votants est de 380 voix. Un club n'est pas représenté, des joueurs sont décédés au cours de cette année, et les licenciés « Comité » absents.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Merci à Denis Lendrat et à son équipe pour le prêt du stade de pétanque et de la salle des fêtes de Rugles.

L'après-midi « boules », sous un soleil éclatant, a été mené de main de maître par Alain Nourisson. Belle réussite et bonne ambiance !

Les résultats de ces mêlées sont disponibles sur le site.

ORDRE DU JOUR

→ Rapport Moral du Président Christophe DURAND

Je souhaite remercier, Denis Lendrat et toute son équipe de nous accueillir à Rugles pour cette AG 2026. Une fois de plus, cette journée se déroule sous un magnifique soleil.

Comme tous les ans, nous avons perdu quelques-uns de nos joueurs, jeunes et moins jeunes, et j'ai une pensée pour eux aujourd'hui.

L'année 2025/2026 sera l'année des records aux championnats de France :

- 403 licenciés au 12/06/2026, ce qui fait de la Normandie le 10^{ème} comité sur 38. Ce chiffre s'explique en partie par l'obligation de prendre une licence pour pouvoir pratiquer notre passion, mais pas que...je voudrais féliciter tous les représentants et bénévoles des clubs qui ont joué le rôle que notre fédération nous avait insufflé.
- Record dans le nombre de participants aux championnats régionaux. Nous avons égalé ou battu la participation 2024/2025 dans toutes les compétitions, hormis la TD2 où nous sommes passés de 28 à 17 triplettes...
Le lieu de la compétition y est probablement pour beaucoup : Pont-Audemer en 2025 et Doudeville en 2026 !!

Contrairement à d'autres comités, la Normandie a fait le choix de limiter le nombre d'éliminés sur chaque compétition, afin de favoriser le covoiturage.



Félicitations à vous les joueurs pour votre esprit de compétitivité et RDV dès Septembre pour une nouvelle année record.

- Et enfin, côté résultats, également une année record :
 - Libre x 4 : Equipe Brunet-Barret-David-Hénocq, 5^{ème}
 - Libre x 2 : Dieuzy-Debris, 6^{ème}
 - QD1 : Equipe Dieuzy-Debris-Mercier-Vicent, 8^{ème}
 - QD2 : Levazeux-Robine-Coupey-Hamon JM-, 7^{ème}
 - Libre Seniors : un joli trio féminin avec Gisèle Lelièvre 13^{ème}
Bernadette Perrier 21^{ème} et Agnès Bonnes 23^{ème}
 - TD1 : Equipe Vieuxmaire-Hangard-Vincent E, 11^{ème}
 - TD2 : Equipe Bommet-Riant-Harel, 11^{ème}
 - TD3 : Equipe Lelièvre-Hénocq-Nave, 4^{ème}
 - Et pour finir, les plus belles performances sont en Individuels
 - Série promotion : Betty Vasnier, 7^{ème}
 - Open : Denis Dieuzy, 26^{ème}
 - Série 2 : Jean-Pascal Ruel, 18^{ème}
 - Série 1 : Jean-Yves Dutheil, **CHAMPION DE FRANCE !**

Je terminerai ce rapport moral, pour féliciter Sébastien Mercier pour son élection au sein du Conseil d'Administration de la Fédération (5 candidats pour 5 postes à pourvoir).

Vote sur le rapport moral du Président, à main levée :

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

Ce rapport a été rédigé avant l'Assemblée Générale de la FFT des 20 et 21 juin 2026, le nombre de joueurs qualifiés en finale nationale risque de varier.



Les joueurs peuvent demander, dès à présent, leur nouvelle licence auprès de leur club.

→ Rapport financier

Bernard Langlois, Trésorier, nous présente le rapport financier.

En caisse, 23 257€ soit une légère baisse par rapport à juin 2025.

Cette année, 80 licences de plus, mais comme les individuels se sont déroulés au Grand Lucé, ville assez proche de la Normandie, cela a généré un gain de 1 173€.

La participation aux compétitions : les recettes s'élèvent à 19 552€, mais les défraiements atteignent 18 274€ !

Augmentation des indemnités, mais beaucoup plus de participants aux Championnats, d'où un surcoût non négligeable.

Moins de paiements de déplacement, grâce aux abandons de frais (plus de 3 000€) et 1 184€ de frais de déplacement FFT.

Par contre, les Clubs ont obligation de déclarer et de payer les PCN et de le faire très régulièrement avec le nouvel outil, mis en place par la FFT. Votre nouveau correspondant PCN sera Alain Nourisson.

Vote sur l'approbation du Rapport Financier, à main levée :

Pour : **35**

Contre : **0**

Abstention : **0**

→ Commission Discipline

Rien à signaler



→ Questions diverses

➡ **Le calendrier 2026-2027 des compétitions** est visible sur le site, dans la rubrique Calendrier/Calendrier des compétitions. Sa dernière modification a été faite le 23 juin. Pensez à le parcourir...

Il a été envoyé à tous les Responsables de Club qui, pour la plupart, se sont positionnés.

1 compétition en attente d'accueil ou de confirmation : La TD1 du 6 février 2027.

Rappel : Repas chaud ? Pas interdit d'en organiser, mais en 1h.

Attention au prix : 15€ est un tarif raisonnable.

Il est rappelé que les compétitions Libre et Individuel seniors peuvent être positionnées du mardi au jeudi.

➡ Arbitrage : Deux candidats sont inscrits pour l'examen d'arbitre régional :

- DEMAZEUX Philippe ALSM Evreux
- RICHALLEY Tom TC Ouistreham

➡ **Qualifiés supplémentaires en 2026-2027**

Ce compte-rendu étant diffusé avant l'AG de la FFT, le nombre de qualifiés par compétition n'est pas encore connu.

Rappel : Comme chaque année, le Comité renouvelle son offre à savoir,

- Venez jouer en D1, pour qu'il y ait plus de qualifiés, et vous aurez une gratuité en D2 ou D3, si la composition de l'équipe est identique !

D'autre part, un joueur non licencié ne peut plus être autorisé à jouer dans les tournois homologués (PCN)

Les CCR doivent envoyer tous les **règlements des compétitions** au responsable de Zone, minimum 15 jours avant le premier Championnat Régional. Si ce n'est pas le cas, il faudra une dérogation pour pouvoir jouer la compétition.

➡ La formation au Tarot

A cette heure, la commission Formation est en sommeil mais voir le compte rendu du CA.



→ Elections au CA

- 4 candidats se présentent pour le Conseil d'Administration, où 5 postes sont à pourvoir.
Par ordre alphabétique : LELIEVRE Yves, MANSOIS Nathalie, RICHALLEY Tom et VIEUXMAIRE Cédric

Après vote à main levée, les résultats suivants ont été proclamés :

- LELIEVRE Yves : 380 voix
- MANSOIS Nathalie : 380 voix
- RICHALLEY Tom : 380 voix
- VIEUXMAIRE Cédric : 380 voix

Ces 4 personnes sont donc élues pour 3 ans.

Il est **18H29**, la séance est levée.

Le Président

Le Secrétaire

Christophe DURAND

Yves LELIEVRE